Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Droit à l'éducation : analyse d'un corpus documentaire** (18 questions) — **Page 3**

2. **Développement argumenté sur le droit à l'éducation pour tous** (1 question) — **Page 9**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP Charcutier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 2-Sujet.pdf

1. Droit à l’éducation : analyse d’un corpus documentaire

Le corpus traite du droit à l’éducation à travers le discours de Jules Ferry, des textes et des données sur l’alphabétisation et la scolarisation dans le monde. Il aborde également les obstacles à la scolarisation, des initiatives en Afrique et en Égypte, ainsi qu’une campagne de sensibilisation.

Document 1

Question 1. Indiquez le thème abordé par Jules Ferry dans son discours.

Jules Ferry aborde **l’égalité en matière d’éducation**.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’égalité en matière d’éducation.

Question 2. Présentez la thèse défendue par Jules Ferry dans son discours.

Ferry défend l’idée que l’égalité d’éducation n’est pas une utopie : c’est un principe réalisable qu’il faut faire entrer dans le droit et dans la réalité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’égalité d’éducation doit devenir un droit et une réalité.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments développés par Jules Ferry pour justifier sa thèse.

L’inégalité d’éducation empêche l’égalité des droits, nécessaire à la démocratie. Elle crée aussi des rapports de domination entre ceux qui commandent et ceux qui, privés d’instruction, obéissent. Ferry ajoute qu’elle entretient les distinctions de classes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Elle compromet l’égalité des droits et entretient la domination sociale et les distinctions de classes.

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours.

Ferry interpelle directement son auditoire par le pronom « vous » et par des questions. Il l’associe aussi à son raisonnement en employant la première personne du pluriel et l’impératif présent.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Interpellation par « vous » et les questions ; emploi du « nous » et de l’impératif.

Documents 1 et 2

Question 5. Indiquez le point commun entre les deux textes.

Les deux textes traitent du **droit à l'éducation**.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le droit à l'éducation.

Question 6. Relevez dans le document 2 une phrase qui reprend en partie une idée développée par Jules Ferry, puis expliquez votre choix.

Le document 2 affirme : « Toute personne a droit à l'éducation. » Cette phrase reprend le souhait de Ferry de rendre l'égalité d'éducation effective. On peut aussi citer l'objectif d'une éducation respectueuse des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui rejoint son argument sur le respect des droits de chacun.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Toute personne a droit à l'éducation » : cette phrase reprend le souhait de Ferry de rendre l'instruction accessible à tous.

Document 3

Question 7. À partir de l'observation du graphique, formulez des constats sur les taux d'alphabétisation selon les régions du monde et selon le sexe.

Les taux d'alphabétisation varient fortement selon les régions : ils vont de 59 % en Asie du Sud et du Pacifique à 99 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. À l'échelle mondiale, ils sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes : 87 % contre 77 %. L'écart entre les sexes est surtout marqué dans les régions les moins alphabétisées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> De 59 % à 99 % selon les régions ; dans le monde, 87 % chez les hommes contre 77 % chez les femmes.

Document 4

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés pour chaque pays ou territoire présenté et à l’échelle mondiale.

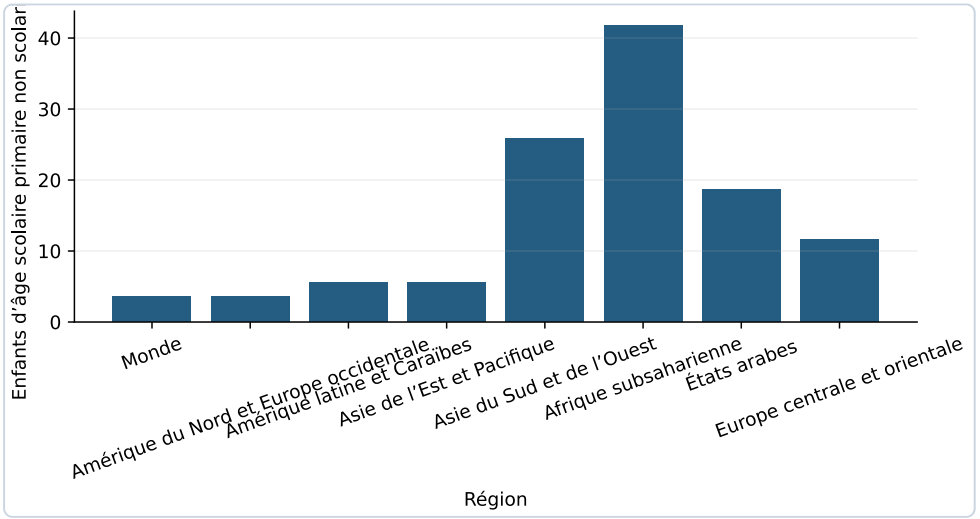
Région	Proportion d’enfants non scolarisés
Europe centrale et orientale	11,6 %
États arabes	18,6 %
Afrique subsaharienne	41,7 %
Asie du Sud et de l’Ouest	25,9 %
Asie de l’Est et Pacifique	5,6 %
Amérique latine et Caraïbes	5,6 %
Amérique du Nord et Europe occidentale	3,6 %
Monde	3,6 %

La proportion la plus élevée est celle de l’Afrique subsaharienne.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Europe centrale et orientale : 11,6 % ; États arabes : 18,6 % ; Afrique subsaharienne : 41,7 % ; Asie du Sud et de l’Ouest : 25,9 % ; Asie de l’Est et Pacifique : 5,6 % ; Amérique latine et Caraïbes : 5,6 % ; Amérique du Nord et Europe occidentale : 3,6 % ; monde : 3,6 %.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus en faisant apparaître un titre, une légende et une échelle adaptés.

Tracer un diagramme en barres intitulé « Proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés ». Utiliser une échelle de 0 % à 45 %, graduée de 5 % en 5 %, et reporter les huit valeurs calculées.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Maximum : 41,7 % en Afrique subsaharienne. Minimum : 3,6 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale, ainsi que dans le monde.

Documents 3 et 4

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3 et indiquez ce que vous remarquez.

Les régions où la proportion d'enfants non scolarisés est la plus élevée sont aussi celles où le taux d'alphabétisation des adultes est le plus faible, notamment l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest. L'Europe centrale et orientale constitue une exception.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La forte non-scolarisation correspond généralement à une faible alphabétisation ; l'Europe centrale et orientale fait exception.

Document 4

Question 11. À partir de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés, indiquez quelle information peut être dégagée.

Les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons parmi les enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés. Cet écart est particulièrement marqué dans les régions où la non-scolarisation est la plus élevée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les filles non scolarisées sont beaucoup plus nombreuses que les garçons, surtout dans les régions les plus touchées.

Documents 3 et 4

Question 12. En vous appuyant sur les informations des deux documents, décrivez en quelques lignes la situation de l'éducation dans le monde.

Les documents montrent de fortes disparités dans l'éducation et la scolarisation. L'Amérique du Nord et l'Europe occidentale présentent des taux élevés, tandis que plusieurs régions du Sud connaissent une alphabétisation plus faible et davantage d'enfants non scolarisés. Ces écarts constituent un handicap au développement, et des contrastes existent aussi au sein du monde en développement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'accès à l'éducation reste très inégal selon les régions, ce qui freine le développement des régions les plus défavorisées.

Document 5

Question 13. Expliquez la prise de position des experts selon laquelle l'éducation permettra à l'Afrique de sortir de la misère.

L'éducation forme et qualifie la main-d'œuvre nécessaire au développement économique. Elle favorise également l'autonomie et la responsabilité des filles. Enfin, elle aide les populations à mieux comprendre les enjeux de santé et d'hygiène.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'éducation soutient le développement économique, l'autonomie des filles et la prévention en matière de santé.

Question 14. Expliquez pourquoi et comment l'épidémie du sida rend plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire.

Selon le document, l'épidémie du sida décime les enseignants et les parents des élèves. La disparition des enseignants fragilise l'encadrement scolaire ; la perte des parents peut contraindre les enfants à quitter prématurément l'école. La scolarisation de tous devient donc plus difficile.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le sida décime enseignants et parents ; la perte des parents peut obliger les enfants à quitter l'école prématurément.

Document 6

Question 15. D'après le témoignage, identifiez les freins possibles à la scolarisation des enfants dans des pays comme l'Égypte.

Les freins sont économiques et culturels. Les enfants représentent une main-d'œuvre agricole importante. De plus, certaines mentalités, parfois liées à la religion, s'opposent à la scolarisation, en particulier à celle des filles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le besoin de main-d'œuvre agricole et des mentalités défavorables à la scolarisation, surtout celle des filles.

Question 16. Présentez les facteurs qui peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne.

Les mentalités évoluent : les habitants reconnaissent l'utilité de l'éducation dans la vie quotidienne. La construction d'écoles et les initiatives du gouvernement égyptien et des organisations internationales, dont l'UNICEF, ont également favorisé la scolarisation. Le soutien des ONG renforce cette action.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évolution des mentalités, construction d'écoles et action conjointe de l'État, de l'UNICEF et des ONG.

Document 7

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de l'affiche, dégagez le ou les thèmes de la campagne menée par l'association Agir.

La campagne défend le droit à l'éducation et met particulièrement l'accent sur l'éducation des filles, comme l'indique son slogan.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le droit à l'éducation pour tous, notamment l'éducation des filles.

Question 18. Indiquez l'objectif de la campagne menée par l'association Agir.

La campagne vise à mobiliser l'opinion des pays développés en faveur du droit à l'éducation pour tous. L'envoi de cartes postales est proposé pour soutenir cette action.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mobiliser l'opinion des pays développés et promouvoir le droit à l'éducation pour tous.

2. Développement argumenté sur le droit à l’éducation pour tous

La production écrite porte sur la nécessité du droit à l’éducation pour tous et les difficultés rencontrées pour l’appliquer dans le monde. Elle doit évoquer les inégalités créées et les mesures prises pour y remédier, avec des exemples.

Question Compétences d’écriture. Rédigez un développement organisé d’une trentaine de lignes montrant la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Évoquez les difficultés de son application dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier, en illustrant votre propos par des exemples.

Introduction. L’éducation est un droit fondamental et une condition de l’égalité. Jules Ferry défend l’idée que ce droit doit devenir une réalité pour tous.

Un droit essentiel. L’éducation favorise la démocratie, forme une main-d’œuvre qualifiée et aide chacun à mieux préserver sa santé. Elle renforce aussi l’autonomie des filles.

Des obstacles et des inégalités. L’accès à l’école varie fortement : 41,7 % des enfants d’âge primaire ne sont pas scolarisés en Afrique subsaharienne, contre 3,6 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Les filles sont particulièrement touchées. Le travail agricole et les mentalités freinent leur scolarisation. Le sida, en frappant parents et enseignants, conduit aussi certains enfants à quitter l’école.

Des réponses nécessaires. En Égypte, l’État, l’UNICEF et les organisations non gouvernementales soutiennent la construction d’écoles. La campagne de l’association Agir mobilise l’opinion en faveur de l’éducation des filles.

Conclusion. Assurer l’accès de tous à l’école est indispensable pour réduire les inégalités et soutenir le développement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le droit à l’éducation favorise l’égalité et le développement. Sa garantie suppose de combattre les obstacles économiques, sociaux et sanitaires, et de soutenir les initiatives de scolarisation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP tertiaires, session du printemps 2007 en Métropole-Réunion, porte sur le droit à l'éducation. Le code sujet, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans le corrigé. Les candidats analysent des textes et des données sur l'alphabétisation et la scolarisation, puis rédigent un développement argumenté sur les inégalités, les obstacles et les mesures favorisant l'accès à l'éducation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule en divisant l'effectif concerné par l'effectif total, puis en multipliant le résultat par 100.
- Un graphique comparatif doit comporter un titre, une légende et une échelle adaptés aux données.
- L'alphabétisation et la scolarisation sont des indicateurs distincts, qu'il faut comparer sans les confondre.
- L'éducation favorise l'accès aux droits, la qualification, l'autonomie et le développement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, identifiez les effectifs concernés et vérifiez que le dénominateur correspond à la même population.
- Sur le graphique, respectez les valeurs, les unités et les catégories, puis ajoutez titre, légende et échelle.
- Dans une comparaison de documents, relevez les convergences et les exceptions en citant les régions concernées.
- Structurez le développement, traitez toutes les dimensions du sujet et respectez la longueur demandée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés ?

Divisez le nombre d'enfants non scolarisés par le nombre total d'enfants d'âge scolaire primaire, puis multipliez par 100. Vérifiez que les effectifs concernent la même région et la même population.

Q : Comment comparer les graphiques sans confondre leurs indicateurs ?

Repérez ce que mesure chaque graphique : l'alphabétisation des adultes ou la non-scolarisation des enfants. Comparez ensuite les tendances régionales et signalez les exceptions sans assimiler ces deux indicateurs.

Q : Quel est le barème de l'épreuve et quelle durée était prévue ?

Le corrigé attribue 35 points aux questions sur le corpus et 25 aux compétences d'écriture. Il ne précise pas la durée officielle. Le total des points indiqués est de 60.

Q : Quels critères le jury prend-il en compte pour le développement écrit ?

La notation prend en compte le respect du sujet, la cohérence et la structure du propos, l'appui sur le corpus ou des connaissances personnelles, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et le respect de la longueur demandée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP Charcutier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.